

Voici les consignes à suivre pour les devoirs surveillés du samedi matin. Ces consignes sont en accord avec celles des épreuves écrites des concours.

- Les épreuves commencent à 8h00. Les étudiants doivent se présenter en silence avant 8h00 et doivent être prêts à composer dans la salle à 8h00 (horaire à voir pour les étudiants bénéficiant d'un temps supplémentaire pour composer).
- Une tenue correcte est exigée, y compris pour les internes.
- Les étudiants ne doivent conserver sur leur table que le strict nécessaire : trousse, calculatrice si elle est autorisée, papier, petit encas et bouteille d'eau éventuellement. Les sacs doivent être déposés au fond de la salle.
- Les étudiants ne doivent pas communiquer entre eux pendant l'épreuve.
- Tout objet connecté est interdit (téléphone portable, montre connectée, tablette, lunette etc). Toute manipulation d'un objet connecté sera considérée comme une tentative de fraude.
- Aucun étudiant n'est autorisé à quitter la salle pendant la première heure et le dernier quart d'heure de l'épreuve.
- Tout étudiant quittant la salle avant la fin de l'épreuve doit obligatoirement indiquer son heure de sortie sur sa copie, qu'il remet en main propre au surveillant.
- Un seul étudiant à la fois est autorisé à sortir aux toilettes pendant l'épreuve. L'autorisation doit systématiquement être demandée au surveillant.
- Tout étudiant absent à une épreuve pourra se voir attribuer la note zéro pour cette épreuve.
- Tout étudiant qui se présente après 8h00, avec un retard d'au maximum une heure, n'est admis à composer qu'à titre conservatoire. Son cas sera soumis par le surveillant au professeur de l'épreuve concernée. La note zéro pourra être attribuée pour cette épreuve.